

Image not found or type unknown



Confrontation suite à une plainte pour injure

Par **dav29_2010**, le **24/06/2010** à **23:39**

Bonjour,

je suis convoqué pour une confrontation à la gendarmerie, suite au dépôt d'une plainte contre moi pour injure à un adjoint au maire(injure que je conteste). Puis-je être accompagné d'un avocat lors de la confrontation ? Ai-je un recours si on me demande de payer une amende ?
Merci de vos réponses.